

TRAIL DES SARRASINS



**LE 8 JUIN
2018**

RUE ROGER SALENGRO
PLACE DES DÉPORTÉS

FAMARS

BULLETIN D'INSCRIPTION



EMAIL : TRAIL-DES-SARRASINS@VALATHLE.FR

FACEBOOK : TRAIL DES SARRASINS INTERNET :



PROGRAMME

- 18H00 : INITIATION MARCHÉ NORDIQUE
- 18H30 : COURSE EVEIL ATHLÉ 1KM
- 19H00 : MARCHÉ NORDIQUE 7KM
- 19H00 : MARCHÉ NORDIQUE 12KM*
- 20H00 : TRAIL 7KM*
- 20H30 : TRAIL 13KM*

* COURSES CHRONOMÉTRÉES



**LES RESTAURANTS
DU CŒUR**
LES RELAIS DU CŒUR

INSCRIPTION

Courrier : bulletin à retourner avant le 06 juin 2018 au secrétariat de l'USVA.

Sur place : le jour de la course, avec une majoration de 2€. Arrêt des inscriptions 30 minutes avant départ.

Internet : sur le site valathle.fr le 06 juin 2018 au plus tard (frais d'inscriptions en ligne pris en charge par l'USVA). 1€ par inscription internet sera reversé à l'association Les Restaurants du Cœur.



Dans le but de simplifier la lisibilité, préférez l'écriture majuscule

Prénom et nom :

Sexe : H / F

Date de naissance :/...../.....

Nationalité :

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Téléphone :-.....-.....-.....-.....

Email :@.....

N° licence FFA :

Club :

Toute course sauf "Initiation marche nordique" et "randonnée de marche nordique" nécessitera un certificat médical de moins d'un an

Initiation marche nordique - Gratuit

Course Eveil Athlé - Gratuit

Réservation de batons **

Marche nordique randonnée 7 km - 5 € *

Trail 7 km - 8 € *

DOSSARD :

Marche nordique chronométrée 12 km - 8 € *

Trail 13 km - 8 € *

(réservé à l'organisation)

* Majoration de 2 € pour une inscription le jour de la course et dans la limite des puces disponibles.

** Les bâtons seront remis contre une pièce d'identité avant le départ, selon le stock disponible.

L'inscription à la course Eveil Athlé est réservée aux coureurs nés de 2009 à 2011.

L'inscription aux trails de 7 et 13 km est réservée aux coureurs nés en 2000 et avant.

Montant de l'inscription

Espèces

Chèque à l'ordre de l'USVA

Bulletin à retourner avant le 6 juin 2018 à :

US Valenciennes Athlétisme Salle du Hainaut Rue des Glacis 59300 Valenciennes

- Copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass J'aime Courir, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou de ma licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, également valable le jour de la course.
- Copie de ma licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une Fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Copie de ma licence délivrée par l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, si je suis engagé par un établissement scolaire ou une association sportive scolaire.
- Certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou sa copie.
- Certificat médical de non-contre indication à la pratique de la Marche Nordique en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou sa copie.

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la Sauvegarde. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

du participant ou du représentant légal pour les mineurs

La sécurité doit être l'affaire de tous les intervenants, notamment des concurrents

AUTRES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR L'USVA :

15/06/2018 : Meeting du Souvenir (Stade Pierre Carous)

09/09/2018 : Foulées du Vignoble (Etang du Vignoble)

22/12/2018 : Boucles Nocturnes de Vauban (Complexe Sportif Vauban)

Dates sous réserve de modification (plus d'infos sur valathle.fr)